SOLIDARITÉS, URBANISME

La Ville poursuit son action pour étoffer l'offre de logement

Communiqué de presse du 14 février 2024. La Baule-Escoublac inaugure la résidence "Le Meséména", offrant 35 nouveaux logements sociaux, dont 20 pour jeunes actifs et saisonniers, avec un financement municipal.

Publié le 14 février 2024

Ce matin Franck Louvrier, maire de La Baule-Escoublac, Luc Dupas, président du groupe CISN, bailleur social, et Médéric Guérin, président de l'association Presqu'île Habitat, ont inauguré la résidence « Le Meséména » dans le secteur de Beslon.

Cette opération locative sociale propose 35 nouveaux logements qualitatifs, 20 studios pour jeunes actifs et travailleurs saisonniers, et 15 logements sociaux familiaux de deux ou trois pièces.

Ce projet à 3,51 M€, a été financé à 53 % par l'emprunt, le reste par des contributeurs dont le principal est largement la Ville de La Baule-Escoublac qui outre le terrain a apporté une subvention de 500 000 €.

La résidence « Le Meséména » apporte à son échelle des réponses à des besoins cruciaux pour notre commune :

- Proposer une nouvelle offre de logements accessibles tout en respectant des critères architecturaux et environnementaux que la municipalité impose pour garder notre ville cohérente (préservation du patrimoine) ;
- Pouvoir héberger des saisonniers, besoin vital pour notre économie touristique ;
- Rattraper une partie de notre retard en logements sociaux. Par ailleurs, elle s'inscrit dans l'objectif fixé en 2021 par CAP Atlantique qui avait demandé à l'ensemble de ses 15 communes la création de 220 places d'hébergement pour les travailleurs saisonniers pour 2025. La Baule-Escoublac à elle seule en a déjà créées plus de 130 en moins de deux ans avec :
- La transformation de l'ancien camping municipal en résidence pour saisonniers, soit 80 places ;
- L'opération lancée il y a 2 ans, « Un travailleur saisonnier baulois, je l'héberge chez moi », avec 32 salariés ainsi logés l'été dernier, chiffre en croissance ;
- Et maintenant cette résidence « Le Meséména » avec 20 logements pour ce type de salariés.

Et la municipalité est toujours en recherche d'idées complémentaires : des solutions existent, encore convient-il d'en saisir l'opportunité.

La sortie de terre de ce programme correspond à un investissement important pour la Ville et traduit sa volonté d'agir utilement pour proposer des logements durables à l'année.

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75